

Edition QUINZE-3 — Vendredi 28 avril 1972

Naissance de la base nautique

Les beaux jours arrivent. Avec le soleil, on envisage les sorties du week-end ou du dimanche après-midi. Si vous vous posez la question : « Que ferons-nous dimanche? », la municipalité de Rieux vous répond en créant une base nautique. La surface navigable est de 800.000 mètres carrés, livrée aux voiliers, bateaux à rames ou pédalos, sans oublier, bien sûr, les pêcheurs.

Pour ceux qui rêvent de week-ends prolongés ou de vacances d'été dans la charmante région du Volvestre, un camping jouxtant la base nautique pourra d'ici le mois de juin accueillir de nombreuses caravanes ou tentes individuelles (installations en cours de construc-

tion : sanitaire, eau courante, électricité, etc.).

Comme ont pu le remarquer les riverains, le parc à bateaux est presque plein. Grâce à un accord avec un club sportif de Toulouse nous disposons de quatre « Caravelle », cinq « 3,50 m » et d'un « 420 ». Ils sont placés sous la responsabilité du bureau et gracieusement prêtés tous les dimanches à ceux qui désireraient s'initier aux joies de la voile.

Ces bateaux, dont le nombre pourra être augmenté en fonction des demandes, seront loués à ceux qui, possédant les connaissances techniques nécessaires, désireraient emmener l'un d'eux pour agrémenter leur séjour à la mer.

Les membres du club se tiennent à la disposition de ceux qui veulent prendre contact avec la navigation à voile pour les conseiller et éventuellement leur faciliter les premiers pas. De plus, les initiateurs bénévoles conseilleront les débutants ainsi que les « mangeurs d'écoutes » désirant se perfectionner.

La section voile de l'U.S.R. vous souhaite la bienvenue et vous tiendra au courant des réalisations en cours et des prochaines manifestations.